



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 OCTOBRE 2016

Lieu : ENTRANAM, rue du Tronquoy, 10 à Noville-les-Bois

Heure : 9h30

Présents, excusés et procurations : voir documents annexés.

Pour l'EWETA : Dominique NOTHOMB, Sognia ANGELOZZI et Laetitia ELLEBOUDT.

Monsieur DRION préside le Conseil d'Administration.

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la réunion du CA du 30 août 2016
2. Validation du plan de développement de la Fédération, avec intégration de la dimension RH : décision
3. Négociations sectorielles : point des situations locales : information
4. Avenir institutionnel du secteur : point sur les contacts politiques : information
5. AG du 13 décembre 2016 : décision
 - a. Invitation d'Anne BOUCQUIAU, Cheffe de cabinet de Maxime PREVOT
 - b. Invitation de Dimitri COUTIEZ, Conseiller au cabinet de Jean-Claude MARCOURT

Le quorum étant atteint à 9h30, le Conseil d'Administration débute.

1. Approbation du PV du CA du 30 août 2016

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents/représentés.

2. Validation du plan de développement de la Fédération, avec intégration de la dimension RH : décision

Dominique NOTHOMB présente le plan de développement de la Fédération à court et long termes.

Au préalable, les objectifs stratégiques, tels qu'approuvés à l'Assemblée Générale du 3 juin 2016, sont rappelés, ainsi que les priorités absolues à court terme, à savoir, les questions sur l'Avenir institutionnel du secteur et le Budget 2017.

Objectifs stratégiques de l'EWETA

Représentation

- Pouvoirs publics et instances politiques
- Partenaires sociaux
- Acteurs économiques
- Médias

Mise en avant des intérêts

- Pouvoirs publics et instances politiques
- Partenaires sociaux

Promotion de l'image et de la mission des ETA

- Interlocuteurs politiques, sociaux, opinion publique

Information aux ETA

Plan à long terme (3 ans)

La vision à 3 ans traduit un plan d'actions ambitieux avec une fédération moderne et dynamique, au leadership et à la notoriété fortes. La stratégie finale à 3 ans sera mise en œuvre en fonction des ressources financières et humaines octroyées.

L'EWETA conservera les services actuels, chapeautés par la direction, qui se déclinent en trois pôles : pôle institutionnel, pôle juridique et pôle administratif et financier. En outre, le pôle juridique pourrait assurer des conseils et services individuels soumis à facturation.

Remarques du CA :

Le Conseil d'Administration fait remarquer que le modèle de facturation de services individuels juridiques n'est pas la priorité de la Fédération en ce sens, que chaque matière, doit bénéficier d'un spécialiste afin de répondre de manière individuelle aux problématiques des ETA. Le pôle juridique doit rester centré sur la législation sectorielle (CCT sectorielles, CWASS, etc.).

Autres remarques du CA :

- analyser les offres existantes sous exploitées par notre secteur, ex : formations par les centres de compétences. Dominique Nothomb confirme que le plan le prévoit, des contacts ont déjà été pris dans ce sens, notamment, avec le Forem.
- analyser les aides à l'exportation et la participation à des salons. L'AWEX octroie des aides dans ces domaines et est ouverte à aider notre secteur.

Ces trois pôles seront renforcés par deux autres pôles :

- recherche et développement : matières économiques (études, recherches et statistiques) ; développement des ETA (niches, projets) et développement durable (éco d'énergie, traitement déchets, etc.) ;
- communication et marketing : communication interne (site pour membres, blog avec actualités, calendrier réunions, enquêtes satisfaction membres), communication externe (contact et veille médias, réseaux sociaux, site web, événements) et publications écrites et communication visuelle (affiches, rapport activités).

Plan à moyen terme (6 mois)

En plus de ses missions traditionnelles relatives aux enjeux du secteur, ainsi qu'à son Avenir institutionnel, l'EWETA développera des démarches en matière d'analyses économiques ou de communication externe. Le choix est laissé aux administrateurs/trices sur l'engagement à durée déterminée d'un(e) économiste ou d'un(e) chargé(e) en communication et marketing.

Dans la vision à moyen terme, les **priorités** sont basées sur **quatre dimensions** :

1. Politique et administrative
 - o réactiver le groupe de travail « Avenir du secteur » en ouvrant l'accès à de nouveaux administrateurs ;
 - o résoudre les questions techniques : quota, contrats d'entreprise, etc. ;
 - o s'atteler aux problèmes de concurrence des prisons, de diminution/suppression des subsides à l'investissement, etc.
2. Economique
 - o adhérer à l'Union wallonne des entreprises (UWE).
 - o créer des partenariats avec les secteurs professionnels : Agoria, Construction, ..
3. Communication et marketing
 - o développer un partenariat européen sous l'impulsion d'UNEA ;
 - o entamer une/des action(s) de promotion vis-à-vis des décideurs et chefs d'entreprise.

Dominique explique que le travail sur la notoriété des ETA est essentiel d'une part, pour aborder avec les décideurs les thématiques telles que les contrats d'entreprise, l'engagement des jeunes travailleurs, les clauses sociales, etc. Et d'autre part, il est essentiel pour communiquer sur les activités à orientation sectorielle.

4. Sociale
 - o mettre en place des formations/conseils à destination des dirigeants d'entreprise.

Plan à court terme

Les trois thématiques suivantes sont la priorité absolue :

- Avenir du secteur
- Dimension institutionnelle
- Budget AViQ 2017

A titre d'information, un comparatif avec les deux autres fédérations patronales du secteur (FEBRAP et GROEP MAATWERK) est présenté aux administrateurs(trices). Il se base notamment sur les

ressources financières (recettes, cotisations), le nombre d'employeurs représentés, le nombre et le profil des travailleurs engagés par les fédérations (voir Plan de développement).

Le Conseil d'Administration rappelle que les ressources financières de l'EWETA ont diminué ces dernières années. Cette situation a présidé à la réflexion sur les besoins de modernisation de l'EWETA liées à une équipe dont les compétences permettent l'évolution de l'organisation. Cette décision du Conseil d'Administration a conduit dans un premier temps à réduire le nombre de collaborateurs de l'EWETA.

L'idéal serait d'opérer un lobbying pour aller chercher des fonds européens. C'est un processus qui prend du temps et dont l'issue dépendra aussi des ressources disponibles. Le partenariat envisagé avec l'UNEA devrait constituer une première étape de cette approche.

A court terme, il n'est pas possible de décrocher des budgets supplémentaires. Par conséquent, l'engagement d'un(e) économiste en CDD de 6 mois n'engendre pas de coûts supplémentaires grâce aux points APE appartenant à l'EWETA et ce, à défaut du remplacement de Laetitia ELLEBOUDT.

Décision du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration de l'EWETA du 18 octobre 2016 approuve le plan de développement de l'EWETA à court et long termes.

Il demande que le budget 2017 pour l'EWETA soit établi sur base d'un volume d'équipe de 5,4 ETP. Ce budget sera présenté à l'AG du 13 décembre 2016.

A court terme

Le service juridique de l'EWETA sera externalisé du 14 novembre 2016 à avril 2017 en raison du congé de maternité de Mme Laetitia ELLEBOUDT.

Le Conseil d'Administration opte pour l'engagement à durée déterminée d'un profil économiste.

A moyen terme

L'EWETA développera des démarches en matière d'analyses économiques et financières. Dans la mesure du possible, des actions vers les médias seront menées.

Le Conseil d'Administration demande à Dominique NOTHOMB de se positionner quant à la fin de contrat de travail de Corine DEMANY.

3. Négociations sectorielles : point des situations locales : information

Un appel a été lancé aux membres de l'EWETA, par l'intermédiaire des fédérations provinciales, pour récolter des informations quant aux éventuelles négociations en local et ce, pour le 28 novembre prochain (date de la prochaine sous-commission paritaire 327.03).

Lors de la dernière sous-commission paritaire 327.03, le porte-parole de la FGTB, Andrea Della Vecchia, a annoncé la mise en place d'un inventaire des mauvaises pratiques liées aux contrats d'entreprise. L'EWETA propose de prendre connaissance de cet inventaire avant de construire une stratégie.

Une formation à la négociation (ou un accompagnement) sera proposée aux représentant(e)s du banc patronal de la sous-commission paritaire 327.03 afin de faire face à un banc syndical partiellement renouvelé et surtout dogmatique et agressif.

4. Avenir institutionnel du secteur : point sur les contacts politiques : information

Budget AViQ

De manière officieuse, l'EWETA a eu vent de la reproduction de la mesure d'économie en vigueur en 2016 sur la ligne budgétaire 2017 APPEL A PROJET intégrée dans le poste Infrastructure des ETA.

Une concertation avec les autres secteurs du Non-marchand est prévue fin novembre 2016.

Contrat de gestion AViQ

Le contrat de gestion AViQ est en négociation. Le Comité branche HANDICAP se réunit le 20 octobre 2016.

Avenir institutionnel du secteur : rencontre du 15 septembre 2016

Philippe D'HOLLANDER a annoncé des modifications du CWASS sur la perte de rendement, l'autorisation au travail et l'encadrement.

Le cabinet PREVOT a exprimé sa volonté à travailler ensemble sur les modifications du CWASS et sur les économies éventuelles impactant le secteur.

5. AG du 13 décembre 2016 : décision

A l'occasion de l'Assemblée Générale, il est proposé d'inviter :

- Anne BOUCQUIAU, Cheffe de cabinet de Maxime PREVOT sur la thématique de l'Avenir du secteur – vision à moyen et long termes ;
- Dimitri COUTIEZ, Conseiller au cabinet de Jean-Claude MARCOURT sur la thématique de la réforme des entreprises d'insertion (EI) et des aides à l'investissement.

Le Conseil d'Administration s'interroge sur le choix des intervenants et sur l'absence d'invitation pour la Ministre Eliane TILLIEUX.

Décision du Conseil d'administration :

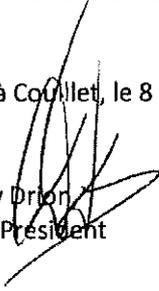
Anne BOUCQUIAU sera invitée à l'Assemblée générale de l'EWETA du 13 décembre 2016. Les autres cabinets, MARCOURT et TILLIEUX, seront invités lors de réunions thématiques initiées en 2017.



Avant de clôturer le Conseil d'Administration, dans le point Divers, Hugues Procureur intervient. Il signale qu'il a fait une estimation de son dépassement quota avec éventuelle récupération de l'AViQ en comparaison avec l'apport du Tax shift. Son résultat : une mesure compense l'autre.

La séance est levée à 12 H 00.

Fait à CoCillet, le 8 novembre 2016.


Dany Dron
Vice Président